



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
3 mai 2006
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et unième session
Point 39 de la liste préliminaire*
Souveraineté permanente du peuple palestinien
dans le territoire palestinien occupé, y compris
Jérusalem-Est, et de la population arabe
dans le Golan syrien occupé
sur leurs ressources naturelles

Conseil économique et social
Session de fond de 2006
Point 11 de l'ordre du jour provisoire**
Répercussions économiques et sociales
de l'occupation israélienne sur les
conditions de vie du peuple palestinien
dans le territoire palestinien occupé,
y compris Jérusalem, et de la population
arabe du Golan syrien occupé

Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe du Golan syrien occupé

Note du Secrétaire général

Dans sa résolution 2005/51, en date du 27 juillet 2005, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, à sa soixantième session, par l'intermédiaire du Conseil, un rapport sur l'application de la résolution. Dans sa résolution 60/183, en date du 22 décembre 2005, l'Assemblée a pour sa part prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante et unième session, de l'application de la résolution. Le rapport joint en annexe, établi par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), est présenté en application de ces deux résolutions.

* A/61/50.

** E/2006/100.



Annexe

Rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe du Golan syrien occupé*

Résumé

L'occupation du territoire palestinien par Israël ne cesse d'aggraver la situation socioéconomique des Palestiniens. Évoquant la légitime défense, l'armée israélienne continue de mener des opérations militaires dans le territoire palestinien occupé et souvent de procéder à des détentions arbitraires, de faire un usage disproportionné de la force, de démolir des habitations, de restreindre considérablement la liberté de circulation et de boucler les territoires.

La politique de bouclage pratiquée par Israël demeure l'une des causes principales de la pauvreté et de la crise humanitaire dans le territoire palestinien occupé, limitant l'accès des Palestiniens aux services de santé et d'éducation, à l'emploi, aux marchés et aux réseaux d'organisations sociales religieuses. Du fait des restrictions imposées par Israël, les organisations humanitaires se heurtent à des difficultés pour accéder au territoire palestinien occupé. À lui seul, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a encouru plus de 10 millions de dollars de pertes en 2005.

Malgré une augmentation de 6 % du produit intérieur brut en 2005, les indicateurs économiques du territoire révèlent des tendances négatives persistantes. Les taux de chômage et de pauvreté restent élevés, équivalant à 23 % et 62 % respectivement.

En 2005, Israël a intensifié ses opérations de confiscation de ressources en eau et de terres palestiniennes au profit des colonies de peuplement et accéléré la construction d'une barrière en Cisjordanie. L'implantation de colonies de peuplement israéliennes, la confiscation de terres et la construction d'une barrière dans le territoire palestinien occupé, en violation de la Convention de Genève et d'autres normes du droit international, isolent le secteur occupé de Jérusalem-Est, divisent en deux la Cisjordanie et font obstacle à toute vie économique et sociale normale.

Les réfugiés, les femmes et les enfants sont les premières victimes de ces mesures. Les Palestiniens n'ayant qu'un accès restreint aux services dont ils ont besoin, ils sont de plus en plus nombreux à souffrir de malnutrition et autres problèmes de santé. Trois cent cinquante mille enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique.

* La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale tient à remercier les organismes ci-après pour leur contribution de fond : Fonds des Nations Unies pour l'enfance, CNUCED, Fonds des Nations Unies pour la population, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme alimentaire mondial, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU), Organisation mondiale de la santé, Organisation internationale du Travail et Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 2005/51, en date du 27 juillet 2005, le Conseil économique et social a souligné l'importance de la réactivation du processus de paix au Moyen-Orient sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 425 (1978), 1397 (2002), 1515 (2003) et 1544 (2004), et du principe de terres pour la paix ainsi que du respect des accords conclus entre le Gouvernement israélien et l'Organisation de libération de la Palestine, représentante du peuple palestinien. Dans la même résolution, le Conseil a réaffirmé que la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, datée du 12 août 1949¹, était applicable au territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et aux autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967; souligné la nécessité de préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de garantir la libre circulation des personnes et des biens à l'intérieur du territoire, notamment en levant les restrictions en vigueur à l'entrée et à la sortie de Jérusalem-Est, ainsi que la libre circulation vers et depuis le monde extérieur; souligné également que le mur qu'Israël construit dans le territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est et alentour, est contraire au droit international et exerce un grave effet débilant sur le développement économique et social du peuple palestinien, et demandé à cet égard que les obligations juridiques mentionnées dans l'avis consultatif rendu le 9 juillet 2004 par la Cour internationale de Justice (voir A/ES-10/273 et Corr.1) et dans la résolution ES-10/15 de l'Assemblée générale soient pleinement respectées; réaffirmé le droit inaliénable du peuple palestinien et de la population arabe du Golan syrien occupé sur toutes leurs ressources naturelles et économiques, et demandé à Israël, puissance occupante, de ne pas exploiter, détruire, épuiser ou mettre en péril ces ressources; réaffirmé également que les colonies de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, et le Golan syrien occupé étaient illégales et constituaient un obstacle au développement économique et social; et prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil, un rapport sur l'application de la résolution.

2. Dans sa résolution 60/183, en date du 22 décembre 2005, l'Assemblée générale a réaffirmé les droits inaliénables du peuple palestinien et de la population du Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles, notamment leurs terres et leurs eaux; demandé à Israël, puissance occupante, de ne pas exploiter, altérer, détruire, épuiser, ou mettre en péril les ressources naturelles du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et du Golan syrien occupé; et affirmé le droit du peuple palestinien de demander réparation en cas d'exploitation, d'altération, de destruction, d'épuisement ou de mise en péril de ses ressources naturelles par suite de mesures illégales prises par Israël, puissance occupante, dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. L'Assemblée a souligné que l'édification du mur à laquelle Israël procédait dans le territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est et alentour, était contraire au droit international et privait sérieusement le peuple palestinien de ses ressources naturelles, et demandé à cet égard le respect intégral des obligations juridiques énoncées dans l'avis consultatif rendu le 9 juillet 2004 par la Cour internationale de Justice, et dans sa résolution ES-10/15. L'Assemblée a demandé à Israël, puissance occupante, de mettre fin au

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 75, n° 973.

déversement de déchets de toute sorte dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé, qui font peser une grave menace sur leurs ressources naturelles, à savoir les ressources en eau et en terre, et risquent de porter atteinte à l'environnement et de compromettre la santé des populations civiles; et prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante et unième session, de l'application de cette résolution.

II. Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem

Morts et blessés

3. En 2005, 180 Palestiniens ont été tués et 1 554 ont été blessés en Cisjordanie. Dans la bande de Gaza, on a recensé 99 tués et 266 blessés. Parmi les victimes, quatre des personnes tuées et neuf de celles qui ont été blessées étaient des enfants fréquentant les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Un des élèves a perdu la vie alors qu'il se trouvait en classe². Depuis janvier 2006, une cinquantaine d'enfants palestiniens ont été blessés et 11 autres tués en raison du conflit³. Le nombre de victimes civiles s'explique principalement par le comportement de l'armée israélienne, qui fait un usage disproportionné de la force.

4. Les forces israéliennes ont continué de mener des exécutions extrajudiciaires dans les territoires occupés à l'encontre de Palestiniens soupçonnés d'avoir pris part à des attaques armées contre des Israéliens. Selon le Groupe palestinien pour la surveillance du respect des droits de l'homme, entre le 1^{er} janvier 2005 et le 1^{er} janvier 2006, ce type d'exécutions a coûté la vie à 34 militants présumés et à 13 passants. Selon le Groupe également et durant la même période, des colons israéliens ont tué 9 Palestiniens; les actes commis n'ont eu aucune conséquence judiciaire pour les coupables et les proches des victimes n'ont eu aucun recours. Les Israéliens ont signalé que les militants palestiniens⁴ avaient causé la mort de huit personnes.

5. Le Secrétaire général a maintes fois lancé un appel aux parties au conflit pour qu'elles respectent leurs obligations en vertu du droit international, et en particulier pour qu'elles assurent la protection des populations civiles palestinienne et israélienne (voir SG/SM/10358).

Arrestations et détentions arbitraires

6. Plus de 9 000 prisonniers politiques palestiniens, dont environ 129 femmes, se trouvent encore dans les prisons israéliennes. Selon le rapport annuel du Groupe palestinien pour la surveillance du respect des droits de l'homme, 741 Palestiniens, dont 11 femmes, sont en détention administrative sans avoir été accusés ou jugés. Soixante-quatorze d'entre eux attendent d'être jugés et 44 ont déjà été condamnés.

² Contribution de l'UNRWA au rapport, 9 février 2006; Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian update – emerging humanitarian risks », janvier 2006, (<www.ochaopt.org>).

³ Information des donateurs sur l'évolution de la situation concernant l'action humanitaire de l'UNICEF dans le territoire palestinien occupé, 8 mars 2005.

⁴ Groupe palestinien pour la surveillance du respect des droits de l'homme (ONG palestinienne), « Annual Summary » (<<http://www.phrmg.org/pressrelease/2005/January%202006.htm>>).

Parmi les femmes emprisonnées, 12 sont âgées de moins de 18 ans⁵. Selon la Womens's Organization for Political Prisoners (organisation de femmes travaillant pour les prisonniers politiques) basée en Israël, la plupart des prisonnières politiques sont détenues dans la prison de Hasharon (Tel Mond), mais il en reste quelques-unes dans la prison de Neve Tirza et dans d'autres centres de détention. La vie quotidienne des femmes et les conditions générales d'incarcération sont très dures⁶. Environ 344 enfants seraient retenus dans les centres de détention israéliens³.

7. Le 14 mars 2006, les forces israéliennes ont attaqué un établissement pénitentiaire contrôlé par l'Autorité palestinienne à Jéricho et détenu de nombreux prisonniers, y compris Ahmed Sa'dat, dirigeant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), qui avait été accusé d'avoir pris part en 2001 à l'assassinat d'un ministre israélien.

Déplacement de populations

8. Les réfugiés enregistrés représentent 29 % de la population palestinienne de Cisjordanie et 70 % de la population totale de la bande de Gaza⁷.

9. Au moins 60 000 résidents palestiniens du secteur occupé de Jérusalem-Est munis de cartes d'identité israéliennes, y compris 3 600 enfants d'âge scolaire, seront maintenus en dehors de « l'enveloppe de Jérusalem », cette barrière les empêchant de parvenir au centre municipal⁸. Ce phénomène touche également 11 000 personnes vivant dans la zone « fermée » (à l'ouest de la barrière) déjà séparées de leurs moyens de subsistance (voir A/60/271, par. 20). Les plus pauvres sont les anciens réfugiés qui se retrouvent une fois encore, démunis. Ces journaliers, en particulier lorsqu'ils perdent leur travail, forment maintenant la plus grande partie de la catégorie des très pauvres.

10. En avril 2005, les forces israéliennes ont expulsé 300 familles palestiniennes (1 500 personnes) et confisqué 10 000 dounams de terres à l'est de Tubas⁹. Au sud-est de Bethléem, elles ont expulsé 6 familles, réquisitionné 20 puits de pompage et détruit 20 locaux abritant quelque 22 000 moutons et 500 chameaux. Elles ont ensuite ordonné à des centaines de bédouins de Sawahra al-Sharkiyya, dans la vallée centrale, de renoncer à 25 000 dounams de terres¹⁰.

Destruction et confiscation de biens

11. Aucune entité des Nations Unies ne recense les démolitions d'habitations, les confiscations de terres ou les destructions de terrains agricoles en Cisjordanie. Toutefois, dans le cadre des travaux qu'il a menés en 2005, l'UNRWA a noté qu'au

⁵ Rapport du Ministère palestinien des affaires pénitentiaires, « Palestinian women prisoners in Israeli prisons » (2005) (<www.btselem.org/english/Administrative_Detention/Statistics.asp>);

⁶ Womens' Organization for Political Prisoners, lettre d'information (janvier 2006), « Female political prisoners in Israeli prisons » (<www.kibush.co.il/show_file.asp?num=11943>).

⁷ Population de réfugiés selon les statistiques de l'UNRWA au 31 mars 2005, (<www.un.org/unrwa/publications/pdf/rr_countryandarea.pdf>; population générale de Cisjordanie selon *The World Factbook*, estimations pour 2005 (<<http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/we.html#People>>).

⁸ Contribution de l'UNRWA; *Ha'aretz*, (7 novembre 2005) (<www.haaretz.com>).

⁹ Un dounam = un dixième d'hectare.

¹⁰ Jamal Juma, « The Eastern Wall: Closing the Circle of Our Ghettoization », Znet (24 décembre 2005) (<<http://www.zmag.org/content/showarticle.cfm?SectionID=107&ItemID=9398>>).

total 224 structures palestiniennes¹¹ avaient été démolies par l'armée israélienne en Cisjordanie, dont 39 appartenaient à des réfugiés palestiniens. D'autres statistiques évoquent 251 structures détruites jusqu'en septembre 2005¹². Les raisons données par l'armée israélienne étaient l'absence de permis de construire; la proximité de parties construites de la barrière; ou le fait qu'il s'agissait de la maison d'un détenu palestinien.

12. Selon l'UNRWA, les localités particulièrement touchées ont été notamment le village de Bardala dans la région de Naplouse, où les forces de sécurité israéliennes ont détruit 10 structures agricoles, appartenant à 210 Palestiniens, dont 35 familles de réfugiés enregistrés. Par ailleurs, des ordres de démolition ont été donnés à un certain nombre de familles de réfugiés d'Arab Hathalin dans la région d'Hébron.

13. La confiscation de 5 hectares de terres dans le camp de Shu'fat décidée en février 2005, a également constitué un événement important. La raison donnée était l'agrandissement du poste de contrôle se trouvant à l'entrée du camp et la construction d'un portail dans la barrière. Des ordres de confiscation ont continué d'être donnés tout au long de 2005, compte tenu du plan de construction de la barrière, touchant les ménages de réfugiés vivant en dehors des camps.

14. Le 10 octobre 2005, des entrepreneurs israéliens ont retiré de grandes quantités de terre arable à Ayn al-Baydha, qu'ils ont transférées dans des colonies avoisinantes. La même année, des soldats israéliens ont confisqué et vendu des troupeaux de moutons appartenant à des Palestiniens de la région¹³.

15. En 2005 aussi, les autorités israéliennes ont détruit au moins 114 habitations palestiniennes dans le secteur occupé de Jérusalem¹⁴. En juillet 2005, la municipalité de Jérusalem a annoncé son intention de détruire 88 habitations à Silwan, une banlieue du secteur occupé de Jérusalem-Est, qui font partie des 1 000 démolitions actuellement prévues¹⁵.

16. La construction de tours d'observation militaire, de nouveaux barrages routiers et de la barrière en Cisjordanie ont abouti à la réquisition, dans cette région, de 7 884 dounams (788 hectares) de terres entre août 2005 et janvier 2006¹⁶.

17. Dans la bande de Gaza, aucun abri de réfugiés n'a été détruit ou endommagé par l'armée israélienne en 2005, ce qui représente un important changement par rapport à 2004, où l'on avait assisté à des démolitions de grande envergure à Rafah et Jabalia du fait des incursions israéliennes. Selon les statistiques de l'UNRWA, depuis le début de la crise en septembre 2000, plus de 2 990 abris, abritant 28 500 habitants de la bande de Gaza, ont été démolis ou irrémédiablement endommagés.

18. Les opérations de nivellement de terrain ont également diminué dans la bande de Gaza. Au total, 180 hectares de terres agricoles y ont été détruits à l'aide de

¹¹ Le terme « structure » englobe les constructions suivantes : logements résidentiels, serres, tentes, cabanes utilisées à des fins commerciales et abris pour bétail.

¹² Bureau de la coordination des affaires humanitaires, procédure d'appel global, décembre 2005.

¹³ Institut de recherche appliquée – Jérusalem (ARIJ), « The ongoing Israeli Violations in The Jordan Valley », 14 janvier 2006 (<http://www.poica.org/editor/case_studies/view.php?recordID=745>).

¹⁴ Centre de recherche sur la terre (Jérusalem), « Forced eviction of Palestinian citizens and demolition of their houses in occupied Jerusalem is growing Israeli policy », 29 novembre 2005.

¹⁵ BBC News (1^{er} juin 2005) (<http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/4597401.stm>).

¹⁶ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « West Bank Closure Count and Analysis », janvier 2006 (<www.ochaopt.org>).

bulldozers. Ces opérations ont cessé en avril 2005. La destruction de vergers a largement contribué à l'insécurité alimentaire dans la bande de Gaza. À titre d'exemple, plus de 50 % des vergers de Beit Hanoun ont été détruits au cours des quatre dernières années.

19. Les forces israéliennes ont rasé 28 882 dounams de terres agricoles, arrachant des arbres et détruisant des récoltes appartenant à des Palestiniens, et appauvri ainsi 60 101 Palestiniens¹⁷. En 2005, sur cette superficie, elles ont rasé 8 000 dounams à plusieurs reprises et environ 26 dounams nouvellement cultivés. Depuis 2000, les forces israéliennes ont détruit 244 puits dans la bande de Gaza, y compris deux sources d'eau potable, et un puits en 2005. En octobre 2005, elles ont occupé à nouveau puis transformé une parcelle de terre agricole de 2 100 mètres à 2 770 mètres de large et de 6 350 mètres de long suivant le tracé de la frontière nord de la bande de Gaza en poste militaire de lancement et de tir s'étendant de la mer vers l'est jusqu'à l'ancienne zone industrielle¹⁸.

20. Le montant des dégâts matériels dus à la destruction d'infrastructures privées et publiques et de capital national et à la surutilisation du capital restant dans le territoire est estimé à 3,5 milliards de dollars, soit 30 % du capital dont disposaient les Palestiniens avant 2000. De plus, selon les estimations, le manque à gagner économique dû aux pertes cumulées durant la période 2000-2004 s'élève à 6,4 milliards de dollars (cours de 1997), ce qui correspond à 140 % du produit intérieur brut palestinien d'avant l'année 2000. Ainsi, en 2005, l'économie palestinienne a fonctionné avec un capital beaucoup moins important qu'en 1999¹⁹.

Restrictions à la liberté de circulation et bouclage des territoires, y compris difficulté d'accès à l'aide humanitaire

21. Le système israélien de bouclage est l'une des principales causes de l'appauvrissement et de la crise humanitaire dans le territoire palestinien occupé. Il limite l'accès des Palestiniens aux services de santé et d'éducation, à l'emploi, aux marchés et aux réseaux d'organisations sociales et religieuses¹⁶.

22. En Cisjordanie, une série d'obstacles sont mis en place par l'armée israélienne pour contrôler et restreindre les déplacements des Palestiniens à l'intérieur de la région et entre la Cisjordanie et Israël. Le Gouvernement israélien a déclaré que le régime de bouclage et les restrictions à la liberté de circulation faisaient partie des mesures de sécurité destinées à prévenir les attaques contre les citoyens israéliens.

23. La barrière qui va du nord au sud et celle qui coupe la Cisjordanie en deux d'est en ouest a en fait encerclé des villes comme Qalqiliya, Bethléem et le secteur occupé de Jérusalem. Les bouclages et les confiscations de terres dans la vallée du Jourdain ont isolé de plus en plus Jéricho²⁰. En finissant d'encercler toutes les

¹⁷ Un dounam équivaut à 1 000 mètres carrés.

¹⁸ Coalition internationale Habitat – Réseau pour le droit au logement et à la terre et Centre Al-Mezan pour les droits de l'homme, « Israel's violations of Palestinian civilians' rights to housing and land in the occupied Palestinian territory ».

¹⁹ Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien, CNUCED (TD/B/52/2), 21 juillet 2005.

²⁰ Aluf Benn, « Israel begins construction of police station in E-1 area », *Ha'aretz* (14 mars 2006) (<www.haaretz.com>).

grandes agglomérations, Israël a établi des frontières qui enferment la plus grande partie de la population palestinienne²¹.

24. En dépit d'un certain allègement des mesures de bouclage, la circulation des Palestiniens en Cisjordanie reste difficile. L'accès de certains villageois aux centres urbains avoisinants s'est provisoirement amélioré lorsque le nombre de barrages a été réduit à 376 de février à août 2005; ce chiffre a toutefois de nouveau augmenté pour atteindre 471 en mars 2006. La circulation entre le sud, le centre et le nord de la Cisjordanie est demeurée difficile. D'importants barrages routiers ont été conservés dans les zones que les autorités israéliennes jugent menacées sur le plan de la sécurité, notamment les colonies, les croisements entre les routes palestiniennes et les rocade israéliennes et certains grands centres urbains tels que Naplouse et Hébron²².

25. Les forces israéliennes ont entouré le gouvernorat de Jéricho de sept postes de contrôle permanents, empêchant les Palestiniens de circuler normalement, et bouclé totalement le gouvernorat, pour la première fois, le 11 février 2006²³.

26. Pour les travailleurs et les commerçants palestiniens, la circulation s'est progressivement améliorée à l'entrée et à la sortie de la bande de Gaza durant la première partie de 2005, le nombre moyen de personnes autorisées à passer ayant été de 66 par jour en janvier, 3 950 en juin. L'accès des travailleurs à Israël a été fermé juste avant et après le retrait, limitant à 1 304 le nombre d'habitants de Gaza ayant pu sortir chaque jour de la bande en novembre 2005²⁴. À la fin de novembre toutefois, ce chiffre a atteint environ 4 000. Selon une étude effectuée récemment par l'Organisation mondiale de la santé, les autorités israéliennes ont accordé des permis de sortie spéciaux pour faciliter le passage de l'aide humanitaire (médicale) en Israël et en Égypte à 84 % des demandeurs au cours des trois mois suivant le retrait²⁵.

27. Les agents de santé et des services d'aide humanitaire voulant se rendre dans diverses régions de Cisjordanie ont continué de se heurter à des obstacles, refus, retards et blocages notamment. Sept cent vingt incidents ont été signalés par les organisations humanitaires et 278 par les ambulanciers dans les 10 premiers mois de 2005. L'UNRWA a dépensé plus de 42 millions de dollars entre octobre 2000 et octobre 2005²⁴ pour couvrir les pertes et les dépenses supplémentaires enregistrées dans le territoire palestinien occupé, par suite des restrictions imposées à la circulation par les autorités israéliennes pour des raisons de sécurité, dont plus de 10 millions de dollars pour la seule année 2005. Le gros de ces montants concernait

²¹ Chris McGreal, « Israel unveils plan to encircle Palestinian State », *The Guardian* (8 février 2006) (<<http://www.guardian.co.uk/israel/story/0,,1705021,00.html>>).

²² Certains postes de contrôle et points de passage à travers la barrière ont été améliorés, dénotant une présence plus permanente. Israël est aussi en train de construire des tunnels et des ponts reliant les zones palestiniennes séparées par des colonies et par des rocades israéliennes. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a noté que 28 bâtiments de ce type avaient été construits et 16 autres prévus; voir Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian update – closure count and analysis », août 2005 (<www.ochaopt.org>).

²³ ARIJ, « Under the slogan of security, the Israeli Occupation Forces imprison Jericho residents », 14 février 2006 (<http://www.poica.org/editor/case_studies/view.php?recordID=769>).

²⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian update – the Jordan Valley », octobre 2005 (<www.ochaopt.org>).

²⁵ Contribution du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, 29 décembre 2005.

les heures de travail perdues et les droits portuaires non acquittés. Le coût des heures de travail perdues en 2005 a été pour l'UNRWA de 154 830 dollars, contre 1 830 000 dollars en 2004.

28. Compte tenu de l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en juillet 2004, l'Organisation des Nations Unies ne doit pas demander d'autorisation pour accéder à des zones de la Cisjordanie qui sont situées à l'ouest de la barrière. Les organismes des Nations Unies sont convenus de ne pas demander de permis et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, en coopération avec l'ONU et avec l'Équipe spéciale chargée de l'exécution des projets, a entamé un dialogue avec le Gouvernement israélien pour essayer de résoudre ce problème.

29. L'organisation de convois entre la bande de Gaza et la Cisjordanie était en principe prévue dans le cadre de l'Accord réglant les déplacements et le passage, facilité par le Quatuor, et adopté en novembre 2005. La mise en œuvre de cet accord, qui devait prendre effet le 15 décembre 2005, a été reportée en raison des menaces à la sécurité mentionnées par Israël²⁵.

30. Les restrictions à la liberté de circulation du personnel et des biens humanitaires à l'entrée et à la sortie de la bande de Gaza se sont en général assouplies par rapport à 2004, mais elles sont restées fortement tributaires des incidents ou des alertes de sécurité qui se produisent aux principaux points de passage de Karni et d'Erez (utilisés respectivement pour le passage des biens et du personnel). L'amélioration du dialogue entre les autorités israéliennes et l'Équipe spéciale chargée de l'exécution des projets mise en place par les donateurs a abouti au déblocage d'une longue file de conteneurs de secours humanitaires des Nations Unies et accéléré le passage du personnel humanitaire à Erez. Le régime d'accès de l'aide humanitaire clair et prévisible préconisé dans le document que l'Équipe spéciale a consacré aux règles minimales concernant le passage des secours humanitaires ne s'est pas concrétisé²⁵.

31. En 2005, le poste de contrôle d'Erez, au nord de Gaza, a été totalement fermé aux Palestiniens pendant 156 jours²⁶. Les autorités israéliennes ont également fermé la zone industrielle d'Erez pendant 256 jours et le point de passage de Sofa, au sud de Gaza, pendant 27 jours complets. Durant cette période, le terminal de Rafah (seul point de passage de la frontière entre la bande de Gaza et l'Égypte) a été fermé entièrement pendant 118 jours et partiellement pendant 11 jours. L'aéroport international de Gaza est resté fermé pendant toute la période et le poste de contrôle de Karni (principal point de passage des marchandises entre Gaza et Israël) a été fermé entièrement pendant 55 jours et partiellement pendant 305 jours².

32. Dans la bande de Gaza, le poste de contrôle de Goush Qatif, situé sur la principale artère nord-sud, a été fermé entièrement pendant 4 jours et partiellement pendant 96 jours et le carrefour de Netzarim a été fermé pendant 254 jours. Tous les bouclages internes ont été levés le 12 septembre 2005 après l'achèvement du retrait israélien, permettant aux Palestiniens de circuler librement dans la bande de Gaza. Si elle n'est pas suivie de nouvelles mesures susceptibles de faciliter l'exportation de marchandises et d'assurer un lien routier avec la Cisjordanie²⁵, cette évolution positive ne mettra probablement pas fin à la crise qui ne cesse de s'aggraver dans la

²⁶ Quelque 1 000 ouvriers agricoles sont entrés en Israël chaque jour. Avant septembre 2000, ce chiffre atteignait environ 30 000.

bande de Gaza. Le terminal de Rafah a été remis à l'Autorité palestinienne le 12 septembre 2005. Il est resté fermé du 18 septembre au 26 novembre pour que les deux parties parviennent à un accord sur les procédures relatives au passage de la frontière. À la fin de décembre, le terminal fonctionnait jusqu'à huit heures par jour².

33. Par ailleurs, tout au long de 2005, les autorités israéliennes ont décidé que les articles humanitaires acheminés vers Gaza depuis Israël ne pourraient plus transiter par le point de passage d'Erez, principal centre de transport, et ont désigné le point de passage de Karni comme unique lieu de transit. Le mode d'acheminement dit du « dos à dos » qu'elles ont imposé aux véhicules transportant des marchandises, en entravant la livraison de l'aide humanitaire, va à l'encontre de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies. Les niveaux des importations et exportations à Karni sont restés à peu près les mêmes qu'en 2004, bien qu'en juillet-août 2005, les autorités israéliennes aient facilité la circulation des conteneurs d'approvisionnement en préparation du retrait de la bande de Gaza. En novembre 2005, Israël et l'Autorité palestinienne se sont mis d'accord pour prolonger les heures d'ouverture du passage et régler la circulation des véhicules². Entre le 1^{er} janvier et le 19 mars 2006, le point de passage de Karni a toutefois été fermé pendant 46 jours. Le 19 mars 2006, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a annoncé que la plupart des boulangeries de la bande de Gaza étaient fermées ce jour-là, les stocks de farine de blé étant épuisés. Ce même jour, l'UNRWA n'a pas pu commencer la distribution de l'aide alimentaire d'urgence, sa provision en farine de blé étant insuffisante. Le Programme alimentaire mondial a indiqué que 3 594 tonnes de farine de blé dont la production avait été confiée à des moulins locaux n'avaient pas pu pénétrer dans la bande de Gaza en raison de la courte durée d'ouverture du passage de Karni²⁷.

34. La poursuite de la construction de la barrière, la mise en place de nouveaux points de passage et l'adoption de nouvelles techniques d'identification ont rendu l'accès des Palestiniens de Cisjordanie au secteur occupé de Jérusalem-Est de plus en plus compliqué.

Construction de la barrière

35. Israël poursuit la construction de la barrière suivant le nouveau plan approuvé par le Cabinet en février 2005, allant à l'encontre de la résolution ES-10/15 adoptée par l'Assemblée générale en juillet 2004 qui prend acte de l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice selon lequel l'édification de la barrière dans le territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour du secteur occupé de Jérusalem-Est, est contraire au droit international. Selon le plan révisé, une section supplémentaire de 40 kilomètres devrait entourer la colonie de Ma'ale Adumim, les colonies voisines (Kfar Adumim, Antut, Nofei Prat et Kedar) et les deux « doigts » séparés d'Ari'el et Emmanuel. Ces deux parties représentent 16 % de la longueur totale de la barrière (670 km). D'autres modifications ont été apportées concernant les parties de la barrière adjacentes à Goush Etzion et l'expansion de la barrière le long des collines du sud d'Hébron².

²⁷ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Gaza Strip situation report – the humanitarian impact of the Karni crossing closure: bread running out in Gaza », 19 mars 2006 (<www.ochaopt.org>).

36. En octobre 2005, environ 243 kilomètres (36,3 %) étaient achevés et 166 kilomètres (24,8 %) encore en construction²⁸. Selon le plan, environ 10 % de la Cisjordanie sont placées du côté ouest de la barrière²⁹, où vont se trouver à peu près 75 % des colons³⁰ qui, contrairement à leurs voisins, jouissent d'une liberté de circulation sans restriction. Environ 70 000 colons sont encore à l'est de la barrière³¹.

37. Selon l'UNRWA, 10,1 % des terres palestiniennes les plus fertiles, où vivent environ 50 000 Palestiniens dans 38 agglomérations, vont être isolées entre le mur de séparation et la Ligne verte, limitant considérablement la possibilité d'un développement urbain et agricole. La barrière et le régime de contrôle et de transfert des populations qui lui est associé, ainsi que les politiques israéliennes de confiscation, d'implantation et de séparation, sont les facteurs les plus évidents qui perturbent la vie des Palestiniens. Les répercussions cumulées de la construction de la barrière sur les moyens de subsistance des Palestiniens rendent la vie insupportable, du fait du rasage et de la confiscation de vastes étendues de terres palestiniennes, des ordres d'expulsion de plus en plus nombreux, ainsi que de la destruction de biens palestiniens dans les zones urbaines et rurales. Les restrictions, semble-t-il arbitraires, imposées en matière de circulation empêchent les demandeurs de permis d'accéder à leurs terres situées à l'ouest de la barrière (voir A/60/271, par. 17), faisant des propriétaires agricoles des individus oisifs, pauvres et dépossédés. Seuls ceux qui possèdent un titre de propriété ont le droit d'accéder à leurs terres, ce qui exclut tous les autres travailleurs agricoles pourtant nécessaires. Le fait de ne permettre qu'à la personne qui détient le titre de propriété – en particulier si elle est âgée – d'exploiter sa terre sans une aide supplémentaire immobilise le capital social et mène la personne concernée à l'épuisement et au désespoir³².

38. Le niveau de vie des réfugiés palestiniens enregistrés par l'UNRWA va sans doute se détériorer davantage en raison des mesures de plus en plus restrictives imposées en matière de circulation et de permis qui empêchent les demandeurs de permis d'accéder aux terres situées à l'ouest de la barrière déjà construite dans le nord de la Cisjordanie. De plus, une fois construit, le tronçon de barrière prévu près de Ma'ale Adumim rendra la circulation beaucoup plus difficile entre le nord et le sud de la Cisjordanie, en compliquant encore le système de postes de contrôle et de barrages pour piétons et/ou pour véhicules conçu pour contrôler la circulation des personnes et des biens à l'entrée et à la sortie de la ville. Par ailleurs, l'achèvement de la construction de la barrière autour de Jérusalem aura d'importantes répercussions sur la capacité de l'UNRWA de fournir une assistance à la communauté de réfugiés vivant en Cisjordanie. À titre d'exemple, 60 % du personnel du bureau extérieur en Cisjordanie et du secteur occupé de Jérusalem-Est vont certainement se heurter à des difficultés pour se rendre à leur lieu d'affectation dans le secteur occupé de Jérusalem-Est. Des problèmes semblables se posent au

²⁸ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian impact of the West Bank Barrier », Update N° 6, janvier 2006 (<www.ochaopt.org>).

²⁹ Cela englobe Jérusalem-Est, Ariel et le plan d'élargissement de la colonie de Ma'ale Adumim.

³⁰ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Preliminary Analysis – the humanitarian implications of the February 2005 projected West Bank barrier route », Update N° 4, avril 2005 (<www.ochaopt.org>).

³¹ Peace Now, « The West Bank – facts and figures » (août 2005) (<<http://www.peacenow.org.il/site/en/peace.asp?pi+195&docid=1430>>).

³² Do-it-yourself Apartheid (<<http://stopthewall.org/activistresources/983.shtml>>).

personnel exécutant les programmes d'aide sociale, de secours, d'éducation et de santé de l'UNRWA.

39. Tout le mois de septembre 2005, les mesures de nivellement et de confiscation de terres se sont poursuivies et plus de 4 100 hectares ont été utilisés pour la construction de la barrière³³. Aucune partie officielle ne s'est chargée de quantifier les coûts et les pertes conformément à la requête de l'Assemblée en 2004 d'établir un registre des dommages causés par la construction de la barrière (voir A/ES-10/L.18/Rev.1).

Colonies de peuplement israéliennes

40. Israël a transféré environ 7 200 anciens colons israéliens de la bande de Gaza vers les colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie et dans la partie de Jérusalem occupée. Le Gouvernement israélien a aussi pris des mesures d'incitation spéciales pour accroître la présence israélienne en Israël où il reste des communautés substantielles de citoyens palestiniens³⁴.

41. Après le démantèlement de quatre colonies de peuplement dans le nord de la Cisjordanie (Ganim, Kadim, Homesh et Sanur), Israël maintient 121 colonies en Cisjordanie, plus 14 autres dans la partie occupée de Jérusalem³⁴. Au 31 août 2005, on estimait qu'il y avait 100 colonies de peuplement non officielles, ou « avant-postes », en Cisjordanie³⁵.

42. De janvier à juin 2005, le nombre des mises en chantier de logements dans les colonies s'est élevé à 1 097, contre 860 au début de 2004, soit une augmentation de 28 %³⁶. Ainsi, les constructions en cours dans les colonies de peuplement à la fin du mois de juin 2004 s'élevaient à 3 984 unités de logement contre 4 207 à la fin de juin 2005, soit une augmentation de 6 %³⁷. À la fin de 2005, il y avait 3 696 nouvelles unités de logement en construction en Cisjordanie, en sus des 1 654 dans la partie occupée de Jérusalem. Les grands chantiers de construction de logements (centaines d'unités) sont au nombre de sept dans les colonies de peuplement en deçà de la barrière. Les chantiers de construction de logements de taille moyenne (dizaines d'unités) concernent 17 autres colonies de peuplement, qui, à l'exception de 3, sont toutes situées en deçà de la barrière³⁷.

43. Le Gouvernement israélien a démarré environ 57 % des projets de construction de colonies en 2005, finançant environ 40 % du montant total des investissements. Les investissements du Gouvernement israélien dans le secteur de la construction étaient plus importants dans le territoire occupé que sur le territoire israélien, où le Gouvernement avait démarré environ 27 % des projets de construction et financé

³³ Contribution du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient; Bureau de la coordination des affaires humanitaires, procédure d'appel global (décembre 2005).

³⁴ Friedman, Lara et Dror Etkes. « Taking Inventory of the West Bank », *Settlements in Focus*, vol. 1, n° 9, 9 septembre 2005. Trouvé à : <<http://www.peacenow.org/briefs.asp?rid=&cid=1393>>.

³⁵ Ibid., « The West Bank - Facts and Figures » (août 2005), à : <<http://www.peacenow.org.il/site/en/peace.asp?pi=195&docid=1430>>.

³⁶ Selon les informations publiées par le Bureau central israélien de la statistique et citées dans Lara Friedman et Dror Etkes, « Current Trends in Settlement Construction & Growth », *Peace Now* (décembre 2005) (<www.peacenow.org/briefs.asp?rid=&cid=1393>).

³⁷ Lara Friedman et Dror Etkes, *ibid.*

16 % du montant total des investissements³⁸. Alors qu'Israël avait construit deux fois plus de nouveaux logements pour les colons dans le territoire palestinien occupé au cours du premier trimestre 2005 que durant le premier trimestre 2004, les mises en chantier de logements en Israël avaient diminué de 6 % par rapport au premier trimestre 2004.

44. D'après des estimations prudentes, les dépenses annuelles non militaires d'Israël pour les colonies de peuplement se sont élevées ces dernières années à 2,5 milliards de nouveaux sheqalim³⁹.

45. Depuis 2001, le taux d'accroissement annuel du nombre des colons israéliens en Cisjordanie a dépassé 5 %, alors que le taux d'accroissement de la population israélienne générale est estimé à 1,8 %³⁴. Dans les 12 colonies situées à l'ouest de la barrière (du côté israélien) qui ont enregistré le taux d'accroissement le plus élevé, celui-ci varie entre 5,3 % (Immanuel, dans le bloc Ariel) à 16,1 % (Mevo Horon, près de la Ligne verte). À l'est de la barrière, 15 colonies en expansion enregistrent un taux d'accroissement annuel de la population allant de 7,7 % à Ma'ale Michmash, au nord de la partie occupée de Jérusalem, à 35 % à Gittit, dans la vallée du Jourdain, qui compte le taux de transfert de population le plus élevé³⁴. Le nombre total de colons israéliens en Cisjordanie dépassait 243 000 à la fin de 2005, 190 000 autres se trouvant dans la partie occupée de Jérusalem⁴⁰.

46. La plupart des colons israéliens en Cisjordanie se trouvent à présent entre la Ligne verte et la barrière (sans compter les colonies de peuplement de la vallée du Jourdain). Les colonies situées dans cette « zone fermée » s'étendent et de nouvelles colonies sont mises en place. Les autorités civiles et militaires israéliennes font preuve de clémence envers les colons, qui sont devenus plus agressifs à l'égard des Palestiniens. Les actes de violence et les vols commis par des colons ont augmenté, en particulier dans la zone de Hébron, où 68 incidents ont été signalés en mai 2005 et 67 en juin 2005.

Ressources naturelles, eau et environnement

47. Israël utilise 73 % de l'eau que fournissent les aquifères en Cisjordanie, les Palestiniens en Cisjordanie en utilisent 17 %, et les colons israéliens 10 %. Alors que l'agriculture représente de 10 à 14 % du PIB de la Palestine, 90 % des exploitations agricoles palestiniennes doivent recourir aux méthodes de culture pluviale. L'agriculture en Israël ne représente que 3 % du PIB, mais Israël irrigue plus de 50 % de ses terres⁴¹. Ainsi, à elles seules, les colonies de peuplement israéliennes dans la vallée du Jourdain consomment l'équivalent de 75 % du volume d'eau que l'ensemble de la population palestinienne de la Cisjordanie, qui avoisine les deux millions, consomme à des fins domestiques et urbaines⁴².

³⁸ Gadi Golan, « Adva – Settlements in territories still get bigger budgets » (12 February 2006), à : <<http://globes.co.il/serveen/globes/docview.asp?did=1000060578&fid=942>>.

³⁹ Moti Bassok, « The extra civilian price tag – at least NIS 2.5 billion a year », *Ha'aretz*, (<www.haaretz.com>) ; Dror Etkes et Lara Friedman, « Current trends in settlement construction and growth », Peace Now (décembre 2005), (<www.peacenow.org/briefs.asp?rid=cid=1393>).

⁴⁰ Associated Press, « Jewish settler population seen growing 4.3 percent in 2005 », *Ha'aretz* (2 décembre 2005).

⁴¹ Palestine Monitor, « Water in Palestine », fact Sheet, à : <http://www.palestinemonitor.org/new_web/factsheet_water.htm>.

⁴² Betselem, « Land grab: Israel's settlement policy in the West Bank », (mai 2002).

48. L'occupation israélienne a eu des effets préjudiciables sur l'environnement et les ressources naturelles du territoire palestinien occupé. Au moins 14 colonies de peuplement déversent des déchets liquides sur les terres palestiniennes⁴³. Outre la pollution directe créée par les forces et les colonies de peuplement israéliennes, l'occupation a annulé les plans palestiniens visant à mettre en place des aires de dépôt de déchets. La fermeture par les militaires israéliens des décharges a compliqué la gestion des déchets solides en Cisjordanie. La pollution due aux colonies de peuplement démantelées présente aujourd'hui des risques dans la bande de Gaza. De façon disproportionnée par rapport à leurs nombres respectifs, les Palestiniens en Cisjordanie produisent environ 500 000 tonnes de déchets solides par an (1 370 tonnes par jour) et les colonies de peuplement israéliennes 224 000 tonnes par an en moyenne (614 tonnes par jour)⁴⁴.

49. En avril 2005, les autorités israéliennes ont commencé à transférer une quantité fixée à 10 000 tonnes par mois d'ordures de Dan et Sharon à travers la Ligne verte pour les déposer dans la carrière d'Abu Shusha en Cisjordanie. Quatre puits d'eau potable desservant Naplouse et les villages voisins sont très proches de l'aire de dépôt.

50. Les restrictions à la circulation imposées par les Israéliens empêchent les Palestiniens d'évaluer les risques de contamination et de gérer leurs réserves naturelles, qui sont toutes situées dans des zones contrôlées par Israël. Un inventaire des déchets dangereux est un outil essentiel, un tel inventaire n'a pas été effectué dans le territoire palestinien occupé⁴⁵.

Santé publique et insécurité alimentaire

51. La malnutrition chronique (retard de croissance) chez les enfants âgés de moins de 5 ans a augmenté, atteignant près de 10 % de ce groupe d'âge. Les enfants dans la bande de Gaza sont les plus touchés. Dans le territoire palestinien occupé, environ 350 000 enfants souffrent d'un retard de croissance, la malnutrition touchant surtout les enfants âgés de 12 à 23 mois, dont plus de 15 % sont touchés à cet âge critique pour leur développement futur³.

52. La mortalité infantile représente environ les trois quarts de tous les décès de nourrissons. Notamment dans la bande de Gaza, les données relatives aux décès des enfants de moins de 1 an et de moins de 5 ans ont augmenté d'environ 30 %, principalement à cause de l'augmentation de la mortalité des enfants âgés de moins de 1 an. Cela est la conséquence de la mauvaise qualité des soins dispensés aux nouveau-nés dans les hôpitaux. À l'heure actuelle, dans les grands hôpitaux de la bande de Gaza, environ un nouveau-né sur trois admis dans les services de soins néonataux décède. Environ 8 % des enfants souffrent d'insuffisance pondérale à la naissance (pesant moins de 2 500 grammes), ce qui contribue à la mortalité et la morbidité infantiles et postinfantiles. Ce sont des facteurs préjudiciables au développement de l'enfant³.

⁴³ Palestinian National Information Center, « Israeli Violations of the Palestinian Environment », (<www.pnic.gov.ps/english/Environment_Israeli%20Violations.html>).

⁴⁴ ARIJ, « Israel escalates its violations against the Palestinian environment: the new Israeli dumping site », (5 avril 2005) (<www.poica.org/editor/case_studies/view.php?recordID=548>).

⁴⁵ Voir <www.grid.unep.ch/product/map/index.php?region=west_asia>.

53. La santé mentale est de plus en plus une question préoccupante dans le territoire palestinien occupé. Des études récentes ont montré que des facteurs de stress tels qu'une forte restriction de la liberté de circulation et les difficultés d'accès à l'enseignement et aux soins de santé existent dans la vie quotidienne. Une étude⁴⁶ a montré que 52 % des personnes ayant répondu à l'enquête avaient songé à se suicider, 92 % n'espéraient pas un avenir meilleur, 100 % ont déclaré s'être sentis stressés et 84 % ont déclaré ressentir une colère constante due à des raisons indépendantes de leur volonté.

54. Les maladies non transmissibles constituent des problèmes de santé publique importants, étant sept des huit principales causes de décès. En 2004, 3 481 personnes sont mortes de maladies cardiovasculaires (1 781 hommes et 1 700 femmes), le taux étant de 99,7 pour 100 000 personnes⁴⁷.

55. L'insécurité alimentaire est préjudiciable à la santé des femmes et des enfants. Il ressort d'une étude de l'UNRWA que les pourcentages des enfants âgés de 6 à 36 mois souffrant d'anémie s'élèvent à 54,7 % et 34,3 % respectivement dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, ces chiffres étant respectivement 40,2 % et 29,9 % pour les femmes enceintes et 45,7 % et 23 % pour les mères allaitantes. Parmi les autres déficiences en oligo-éléments, il convient de citer la carence inapparente en vitamine A⁴⁸, le rachitisme et la carence en iode. L'obésité et les maladies liées aux régimes alimentaires paraissent être en augmentation, en particulier chez les personnes âgées, et constituent de graves problèmes sur le plan nutritionnel⁴⁹.

56. La construction de la barrière par Israël a entravé l'accès aux soins de santé. L'accès aux services de soins de santé primaires et aux hôpitaux avec lesquels l'UNRWA a passé des contrats dans la partie occupée de Jérusalem a diminué de 18 % en 2005 et devrait se détériorer encore du fait de la poursuite de la construction de la barrière. En vue d'atténuer les effets sur la santé publique, l'UNRWA utilise cinq unités mobiles depuis 2003, et a ainsi traité plus de 12 000 patients en 2005.

Jeunes et éducation

57. Chaque année, de moins en moins d'enfants palestiniens commencent l'année scolaire. La qualité de leur éducation se détériore. Le nombre des étudiants qui abandonnent leurs études augmente de façon spectaculaire et peu d'enfants ont la possibilité de bénéficier d'un environnement d'apprentissage accueillant où ils ont accès à des espaces sûrs et à des activités sportives et récréatives. De plus, les enfants manquent de matériels pédagogiques et les écoles de matériels d'enseignement³.

58. Les tirs à balles réelles depuis les positions israéliennes, les raids aériens et les bangs supersoniques affectent particulièrement les enfants, car ils inspirent à ceux-ci une crainte constante et les maintiennent éveillés la nuit. La moitié de la population

⁴⁶ Palestinian Counseling Center, « The psychological implications of Israel's separation wall on Palestinianians » (2004).

⁴⁷ Contribution de l'Organisation mondiale de la santé au rapport ci-après (contribution de l'OMS).

⁴⁸ The Maram Project « Prevalence of vitamin A deficiency among children 12 to 59 months of age in the West Bank and Gaza Strip » (2004).

⁴⁹ Ministère de la santé de l'Autorité palestinienne et OMS « The state of nutrition, West Bank et Gaza Strip, 2005 », cité dans la contribution de l'OMS.

de la bande de Gaza, qui s'élève à 1,3 million d'habitants, est âgée de moins de 18 ans et les trois quarts des ménages ont au moins un enfant à l'école, si bien que les événements quotidiens entravent les efforts éducatifs et compromettent les résultats antérieurs. Un tiers des familles indiquent que leur enfant présente au moins un des symptômes de la détresse psychosociale, qui entrave leur concentration à l'école³.

59. Les opérations militaires israéliennes ont contraint les écoles de l'UNRWA en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à fermer pendant un total de 272 jours durant l'année scolaire 2004-2005 (contre 391 jours en 2003-2004).

60. En Cisjordanie, les écoles de l'UNRWA ont perdu 29 jours de scolarité et les enseignants ont perdu plus de 705 journées de travail durant l'année scolaire 2004-2005. De plus, les instructeurs ont perdu 23 journées de travail durant la même période dans trois centres de formation.

61. Avant le redéploiement des colons israéliens de la bande de Gaza, les bouclages internes y ont empêché les enseignants de se rendre dans leur lieu d'affectation. Durant l'année scolaire 2004-2005, les enseignants de l'UNRWA ont collectivement perdu 29 399 jours de travail. Depuis octobre 2000, plus de 264 000 jours de scolarité ont été perdus au total.

62. L'UNRWA a indiqué aussi que durant l'année universitaire 2004-2005, aucun des étudiants de la bande de Gaza (277 demandes d'inscription) n'ont pu suivre les cours des centres de formation technique en Cisjordanie faute d'avoir obtenu un permis de libre passage. De plus, les bouclages ont continué d'empêcher les étudiants de l'enseignement supérieur de se rendre dans leur établissement d'enseignement, en particulier ils ont empêché les étudiants de la bande de Gaza de se rendre dans les universités de Cisjordanie.

63. Bien que les résultats des examens pour l'année 2004-2005 aient été légèrement plus élevés que ceux de l'année 2003-2004, les résultats globaux obtenus en matière d'éducation continuent de diminuer. Depuis l'année scolaire 1999-2000, dans la bande de Gaza, ils ont diminué de 6,1 % en arabe, de 8,5 % en mathématiques et de 12 % en sciences. En Cisjordanie, seulement 44 % des élèves de quatrième année ont réussi l'examen d'arabe, 49,6 % l'examen de sciences. Toutefois, ces chiffres représentent une amélioration considérable (de 10 % et 15 % respectivement) par rapport à l'année précédente.

Indicateurs économiques

64. Les estimations de la Banque mondiale relatives aux résultats économiques d'ensemble indiquent que la croissance du PIB s'est poursuivie au cours des trois dernières années (la croissance du PIB est estimée à 6 % en 2005). Toutefois, cette croissance ne reflète pas le potentiel économique du territoire palestinien occupé, car le PIB actuel est inférieur d'environ 25 % à son niveau de 1999⁵⁰.

65. L'accroissement de la population, qui était supérieur à la croissance moyenne du PIB durant la période 2000-2005, a contribué à la croissance négative du PIB annuel par habitant. L'accroissement de la population a eu aussi pour effet d'accroître la main-d'œuvre de 40 000 personnes par an, accroissement supérieur à

⁵⁰ Fonds monétaire international, « Macroeconomic Developments and Outlook in the West Bank and Gaza » (décembre 2005), cité dans la contribution du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés.

la demande sur le marché du travail, ce qui a gonflé le nombre des chômeurs et a exercé de nouvelles pressions sur les revenus existants des ménages⁵¹.

66. Malgré des taux de chômage constamment élevés en 2005, 23,4 % d'après les estimations de la Banque mondiale⁵², le marché du travail s'est amélioré, le chômage diminuant de 3 % par rapport à 2004. La création d'emplois dans la bande de Gaza, due en grande partie au désengagement d'Israël, a augmenté de 14 %, contre 8 % en Cisjordanie⁵³.

67. Le secteur financier reste sain du fait de l'expansion du secteur privé et de l'augmentation du crédit, mais une masse salariale du secteur public en forte expansion a considérablement aggravé le déficit budgétaire. Selon la Banque mondiale, la situation budgétaire n'est pas viable. L'emploi par l'Autorité palestinienne, toutefois, continue d'augmenter, environ 4 000 militants étant intégrés dans les forces de sécurité. Selon les organisations de sécurité de l'Autorité, de 8 000 à 10 000 employés ont été identifiés comme « ne remplissant pas leurs fonctions ». Le déficit budgétaire projeté, dû principalement aux augmentations de salaire, serait, d'après le FMI, supérieur à 900 millions de dollars pour 2006⁵⁰.

68. Malgré la croissance du PIB, tant le Bureau central palestinien de la statistique que la Banque mondiale ont fait état de niveaux de pauvreté constamment élevés. Bien que les statistiques disponibles varient, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a estimé que 62 % de la population vivaient dans la pauvreté⁵⁴. La pauvreté dans le territoire palestinien occupé a évolué en 2005 de façon significative. Premièrement, il y a eu une augmentation de la concentration géographique de la pauvreté, les niveaux élevés étant enregistrés dans la bande de Gaza, dans les zones méridionales de la Cisjordanie (zone de Hébron) et dans les zones septentrionales de la Cisjordanie (zone de Djénine). Deuxièmement, l'écart entre les riches et les pauvres s'accroît, ce qui montre l'incapacité du marché à assurer une distribution équitable de la richesse. Troisièmement, le nombre de Palestiniens vivant dans la misère (c'est-à-dire ayant un niveau de consommation inférieur à 1,6 dollar par jour) a augmenté en 2005²⁵.

69. La coexistence d'une croissance économique régulière et de taux de pauvreté persistants, voire en hausse, donne à penser que la croissance n'a pas à elle seule suffit pour atténuer ou contrer les effets négatifs du conflit. Plusieurs facteurs semblent avoir atténué les effets positifs de la croissance au cours de la période 2003-2005 : les effets immédiats et cumulatifs des bouclages intensifiés, qui ont continué de restreindre les mouvements commerciaux et ceux des particuliers, fragmentant, ce faisant, les liens économiques établis dans le territoire palestinien occupé et compliquant l'accès à l'emploi, aux marchés et aux services²⁵.

70. Une diminution globale des niveaux de revenus, en particulier mais pas exclusivement parmi ceux qui sont passés d'un emploi en Israël à des activités moins rémunératrices dans le territoire palestinien occupé, indique des niveaux de consommation des ménages en diminution. L'épuisement des actifs et des

⁵¹ Banque mondiale, « West Bank and Gaza update » (juin 2005).

⁵² Banque mondiale, « Economic Update and Potential Outlook » (15 mars 2006).

⁵³ Banque mondiale, « The Palestinian economy and the prospects for its recovery » (décembre 2005), cité dans la contribution du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés.

⁵⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian update – emerging humanitarian risks » (janvier 2006) (<www.ochaopt.org>)

possibilités d'emprunt depuis septembre 2000 pour un grand nombre de ménages cherchant à faire face à la diminution de leurs revenus, à l'aggravation de la précarité de l'emploi, voire à la perte d'un emploi et d'une source de revenus, a contribué aussi à la pauvreté⁵⁵. Les effets de ces pertes n'ont été largement compensés qu'au moyen de la fourniture d'une aide d'urgence.

71. Le secteur privé a continué de s'étendre. Le crédit au secteur privé a augmenté de 30 % en 2005, mais est resté inférieur au niveau enregistré dans les autres pays de la région⁵⁰. Dans un climat de crise budgétaire, la croissance des activités du secteur privé a injecté dans l'économie des liquidités considérables⁵³.

72. Les bouclages demeurent une forte entrave au relèvement économique. Pourtant, selon la Banque mondiale, la situation est devenue de plus en plus prévisible, permettant de s'adapter. La croissance économique en Israël a accru la demande des exportations palestiniennes. Le nombre des Palestiniens travaillant en Israël a eu aussi pour effet d'accroître les envois de fonds de 25 % par rapport à 2004⁵³. Néanmoins, le rythme de la croissance économique enregistré depuis 2003 donne à penser que les niveaux de revenus par habitant avant septembre 2000 risquent de ne pas réapparaître avant 2012⁵⁶.

Condition de la femme

73. Historiquement, les femmes palestiniennes ont été peu présentes sur le marché du travail. Toutefois, les femmes ont traditionnellement joué un rôle important dans la production agricole. Les pertes de terres subies à cause d'Israël font que les femmes palestiniennes sont doublement touchées, perdant à la fois une source vitale de revenus et leur rôle en tant que productrices. Touchée par la barrière, la mobilité des femmes a diminué pour atteindre environ 85,7 % dans la partie située à l'ouest de la barrière et 63,3 % dans la partie située à l'est⁵⁷. Avant les crises de septembre 2000, leur taux de participation était de 15,8 %, mais du fait des bouclages et des barrières, le nombre des femmes occupant un emploi est tombé à 10,5 %⁵⁸.

III. Golan syrien occupé

74. En 2005, la population arabe du Golan syrien occupé était estimée à 18 400 habitants. La population arabe est pleinement intégrée dans les systèmes israéliens de prestation de services juridiques, administratifs et sociaux. Environ 14 % ont opté pour la citoyenneté israélienne²⁵.

75. La superficie totale du Golan syrien sous occupation israélienne est de 1 150 000 dounams (1 150 kilomètres carrés). Environ un million de dounams sont considérés comme pouvant être utilisés comme pâturages. À l'heure actuelle, Israël utilise environ 500 000 dounams pour le bétail, tandis que 100 000 dounams ont été déclarés réserves naturelles. Le reste (400 000 dounams) est constitué de zones militaires interdites. Les terres cultivées sont divisées entre la population arabe

⁵⁵ Banque mondiale et PCBS, *Deep Palestinian Poverty in the Midst of Economic Crisis*, (octobre 2004).

⁵⁶ Banque mondiale, « The Palestinian economy and the PA's fiscal situation » (1^{er} février 2006).

⁵⁷ Bureau central palestinien de la statistique (2004, avril-juin), *Impact of the Israeli Measures on the Economic Conditions of Palestinian Households*, Ramallah (Palestine).

⁵⁸ Amnesty International, *Israël et territoires occupés. Les femmes face au conflit, à l'occupation et au patriarcat*, 31 mars 2005.

syrienne et les 20 000 colons israéliens; alors que les Arabes syriens peuvent accéder à environ 20 000 dounams, les Israéliens ont accès à environ 80 000 dounams⁵⁹. Bien que les habitants arabes et israéliens dans le Golan sont à peu près aussi nombreux, les colonies de peuplement israéliennes utiliseraient les ressources en eau de façon disproportionnée à des fins ménagères et agricoles.

76. En 2005, les colons israéliens occupaient 33 colonies de peuplement, dont 27 étaient principalement agricoles. Les colons israéliens échangent le vin, la viande de bœuf, les pommes, les cerises et l'eau minérale qu'ils produisent sur le marché intérieur israélien et le marché de l'exportation⁶⁰. Les autres colonies de peuplement ont une vocation industrielle et touristique (notamment deux centres touristiques sur la côte orientale du lac de Tibériade). De plus, les colonies de peuplement de Qatzrin et Bnei Yehuda comprennent une zone industrielle²⁵.

77. La population arabe du Golan syrien occupé n'est en général pas en mesure de se rendre en Syrie pour rendre visite aux membres de leur famille de l'autre côté de la ligne de séparation et ils ont, avec le temps, subi des restrictions croissantes en matière d'utilisation des terres du fait des restrictions concernant le zonage d'ordre militaire et environnemental imposées par Israël. De nombreux habitants syriens ont perdu une partie substantielle des pâturages qu'ils possédaient traditionnellement. Cela s'est traduit par des changements au niveau des modes de production, d'utilisation commerciale et d'utilisation des terres au sein d'une société traditionnellement rurale/pastorale.

78. La main-d'œuvre arabe dans le Golan occupé représente 6 500 travailleurs, dont 750 travaillent dans les services locaux. Par ailleurs, 3 200 travaillent en Israël dans les secteurs de l'agriculture et de la construction. Près de 40 % de la population active totale est sans emploi⁶¹.

79. Le commerce des produits agricoles, en particulier les pommes, l'huile d'olive, le miel et les produits horticoles, dépend des marchés israéliens; un faible pourcentage de la production excédentaire de pommes est exportée en Syrie chaque année avec l'aide du Comité international de la Croix-Rouge⁶². L'exportation de la récolte de pommes cette année a commencé le 19 mars 2006. En quatre semaines, environ 400 tonnes franchiront la ligne de contrôle²⁵.

80. La population arabe est devenue dépendante à l'égard des produits agricoles israéliens et, en partie, des produits des colonies de peuplement (en particulier dans le secteur des produits laitiers). L'élevage et la commercialisation du bétail ont diminué de façon sensible depuis 1967. Les possibilités locales dans le secteur de la construction demeurent limitées du fait des restrictions relatives au logement²⁵.

81. Israël a commencé à appliquer son système d'enseignement dans le territoire syrien occupé en 1967, remplaçant le programme syrien. Six écoles élémentaires, trois collèges et deux lycées sont ouverts à la communauté arabe syrienne. Depuis 1987, les délégations du Comité international de la Croix-Rouge à Damas et à Tel-

⁵⁹ <<http://english.golan.org.il/vaad/efacts.asp>>, cité dans la contribution du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés.

⁶⁰ <<http://www.golan-marsad.org/default.asp?sn=9#a28>>.

⁶¹ Entretien avec Al Marsad-NGO, Majdal Shams, cité dans la contribution du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés.

⁶² Entretien avec le CICR, Majdal Shams, cité dans la contribution du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés.

Aviv facilitent le passage en moyenne de 400 étudiants chaque année par la ligne de séparation pour fréquenter une université syrienne²⁵. En 2005, le CICR a remis les détails administratifs relatifs à 400-500 pèlerins (hommes de religion seulement) désireux de se rendre sur des lieux saints en Syrie une fois par an. Le CICR a facilité aussi plusieurs mariages de couples d'un côté ou de l'autre de la ligne de séparation, donc cinq mariages en 2005⁶³.

82. La communauté arabe finance et administre cinq dispensaires dans le Golan occupé, dispensant des services de santé de base aux mères et aux nouveau-nés, y compris les vaccinations. De plus, le Ministère israélien de la santé finance un dispensaire pour les soins de santé de base administrés par la communauté arabe syrienne. L'hôpital central le plus proche, situé en Israël, est à 30 minutes en voiture des communautés arabes du Golan occupé. Les services spécialisés, situés aussi en Israël, sont à 70 minutes en voiture. Il y a trois ambulances israéliennes pleinement équipées dans le Golan occupé, deux à Majdal Shams et une à Bqa'atha. Si nécessaire, les patients sont traités dans des dispensaires situés dans les colonies de peuplement israéliennes du Golan occupé²⁵. Le CICR, avec la participation d'organisations non gouvernementales locales, élabore des plans en vue de construire un hôpital de 30 lits pour la communauté²⁵.

83. Les mines terrestres restent un danger pour les communautés arabes du Golan occupé. Il ressort d'une étude sur le terrain que 66 résidents arabes avaient été blessés par des mines terrestres depuis 1967, 16 d'entre eux mortellement. Les données indiquent que 43 des 50 survivants (86 %) étaient âgés de moins de 18 ans, de même que 8 des 16 personnes blessées mortellement²⁵.

IV. Conclusion

84. Le désengagement israélien de la bande de Gaza et de parties de la Cisjordanie a ouvert la voie à un nouveau mouvement vers le relèvement social et économique.

85. Le désengagement s'est produit rapidement et pacifiquement. La croissance économique a été de 6 % pour la deuxième année consécutive. Le chômage a diminué de 3 % par rapport à l'année précédente. Les parties ont signé en novembre 2005 un accord réglant les déplacements et le passage, qui prévoit un régime de passage de la bande de Gaza à l'Égypte et assure un niveau minimum d'exportations de produits de la bande de Gaza. Néanmoins, ces progrès sont insuffisants pour enrayer ou inverser la baisse des indicateurs sociaux et économiques qui ont montré la détresse continue, et dans certains cas de plus en plus profonde, de nombreux Palestiniens. Durant le premier trimestre de 2006, les passages pour le transfert de marchandises entre la bande de Gaza et Israël ont été fermés pendant plus de la moitié du temps⁶⁴. Les taux de pauvreté sont demeurés élevés du fait de la baisse des revenus, de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des transports, du fort accroissement de la population et d'une répartition de plus en plus inéquitable de la richesse.

⁶³ Entretien avec le CICR, Jérusalem, cité dans la contribution du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés.

⁶⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Gaza Strip situation report » (23 mars 2006) (<www.ochaopt.org>).

86. Les bouclages internes dans la bande de Gaza ont été levés. Les bouclages en Cisjordanie – après plusieurs mois de détente – ont été renforcés de nouveau vers la fin de l'année. Une grave crise budgétaire pointait à la fin de 2005, faisant fortement douter de la capacité de l'Autorité palestinienne de respecter les engagements salariaux du secteur public pendant les premiers mois de la nouvelle année.

87. Les élections qui devaient se tenir à la fois en Israël et dans le territoire palestinien occupé signifiaient qu'aucune partie n'était en mesure de prendre des engagements importants sur le plan politique en abordant l'année 2006. Pour sa part, la communauté internationale a signalé aussi son intention de reporter les engagements financiers supplémentaires au territoire palestinien occupé jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet au cours du premier semestre de 2006. Une grande conférence d'annonces de contributions, ayant pour objectif de mobiliser 3 milliards de dollars au niveau international pour le relèvement social et économique palestinien, a néanmoins été prévue pour mai 2006, ce qui montre que les donateurs continuent d'espérer qu'il est possible qu'un environnement propice à un relèvement social, économique et institutionnel accéléré soit mis en place au cours de l'année à venir.
